

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 06.05.2022

Date d'affichage : 13.05.2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Séance du 12 mai.2022

01247.2022.5.4

L'an deux mil vingt DEUX, le 12 mai à 19 heures

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Martine
VIALLET, Maire.*

Présents M. VIALLET. G. LEGAY. D. JULLIARD. E. LEE. MC
COUTURIER. JF JOLY. M. VUILLERMOZ.
P.ECAILLE.C.GROSGURIN

Absents Excusés : S. JUHEN a donné pouvoir à M. VIALLET
G.LEGAY a donné pouvoir à D.JULLIARD
J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à D.JULLIARD

M P.ECAILLE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article
2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET /2022.5e. Délibération fixant le montant des sommes à facturer au SMMJ pour les dégâts causés dans le bâtiment de la « Bussode » par les saisonniers y hébergés

Madame le maire rend compte aux élus présents de l'état des lieux effectué contradictoirement à l'issue de la période de location (31 mars).
Il s'est avéré que les dégâts dépassent ce qui peut être considéré comme une usure normale d'occupation ou le résultat de petits incidents de la vie quotidienne. En outre il a fallu procéder à un nettoyage très approfondi incluant une désinfection des lieux, y compris des matelas.
Il est proposé au conseil de facturer au SMMJ, qui avait été dispensé de caution en raison de sa qualité de syndicat mixte, le coût des réparations et du nettoyage – désinfection.

Considérant les dégradations occasionnées par les saisonniers hébergés à la « Bussode » l'hiver 2022/2023 en vertu d'un contrat liant le SMMJ à la commune de Mijoux,

Considérant le coût des réparations connues à ce jour, soit 1 350 €,

Considérant le coût du nettoyage / désinfection, soit 2 700 €

Considérant que la commune est en attente d'un devis pour la réparation de la porte extérieure dégradée,

Considérant que la location avait été consentie à un tarif fortement réduit pour tenir compte de l'importance de trouver un hébergement pour les saisonniers, dont le recrutement était difficile cette saison d'hiver,

Madame le maire propose de facturer au SMMJ d'une part, l'intégralité des coûts de réparation, dont le montant total sera connu prochainement sur la base des indications supra d'autre part,

la partie du coût du nettoyage correspondant à la désinfection, pour tenir compte du surcoût lié à l'absence totale de ménage apparente par les occupants durant la période.

Entendu l'exposé du maire

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

- **D'approuver** la proposition de madame le maire décrite ci-dessus,
- **D'autoriser** madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire et la charge de faire les réclamations nécessaires auprès du SMMJ.

Délibération 01247.2022.5.4

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8+3 Pouvoirs

M. VIALLET. D. JULLIARD. E. LEE. MC COUTURIER. JF JOLY. M. VUILLERMOZ. P.ECAILLE. C.GROSGURIN .

S. JUHEN a donné pouvoir à M. VIALLET

G.LEGAY a donné pouvoir à D. JULLIARD

J. GRANDCLEMENT a donné pouvoir à E.LEE

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification

le :

Pour copie conforme

Le Maire, M.VIALLET





SARL EDLWEISS JARDIN

75 CHEMIN JURANOR - 39220 PREMANOIR
TEL : 06.19.49.15.04 - mail : frederic.david-henriet@orange.fr
Création et entretien de parcs et jardins
Maçonnerie paysagère - élagage - petits terrassements
Traitements : désherbants, mousses, lichens...
Nettoyage de copropriétés
Déneigement

Envoyé en préfecture le 17/05/2022

Reçu en préfecture le 17/05/2022

Affiché le

ID : 001-210102471-20220512-01247202254-DE



MAIRIE DE MIJOUX

01410 MIJOUX

Devis		Numéro DE00000453
Date : 03/05/2022		
Code client	Date de validité	Mode de règlement
MAIRIEMIJOUX	31/08/2022	Virement

Description	Montant HT
<u>CENTRE D'HEBERGEMENT : La BUSSODE</u>	
<u>Concerne :</u> Nettoyage et désinfection du bâtiment avant location	
<u>Descriptif des travaux</u>	
• Passage de l'aspirateur • Récurage des sols • Récurage des sanitaires et des douches • Nettoyage des vitres à la raclette intérieur, extérieur • Nettoyage des portes, plinthes, extincteurs, globes	
FORFAIT 2250€	2 250,00

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Total HT	2 250,00
Total TVA	450,00
Total TTC	2 700,00
Net à payer	2 700,00 €

Adresse de Facturation :

MAIRIE DE MIJOUX

GITES EN GESTION

RUE DAME PERNETTE

Reçu en préfecture le 17/05/2022

Affiché le

ID : 001-210102471-20220512-01247202254-DE

01410

France

MIJOUX

N° Devis

SL/22/6649 / A

N° Client

90 016 247

Votre Référence

DEVIS LINGE

Affaire suivie par :

SEVERINE LAZZAROTTO

Téléphone :

0160375141

Email :

slazzarotto@bricout-linge.fr

Nos Réf. : N° SL/22/6649/A

Page 1/2

Poste	Quantité	Unité	Référence et désignation	Prix unitaire	Remise	Prix net	Hors taxes
Adresse de livraison							
			MAIRIE DE MIJOUX GITES EN GESTION LIBRE DE LA BUSSODE RUE DAME PERNETTE 01410 MIJOUX France				
1			COL ENVELOPPE 100% POLYESTER				
détail	2,00	U	dont éco-participation unitaire offerte de 0,10€ COUETCOL140 COUETTE GARNIE POLYESTER-ENVELOPPE 100% POLYESTER -BLANC dont éco-participation unitaire offerte de 0,10€	27,17		27,17	54,34
3			ALMAT EPONGE ENDUITE IMPERMEABL				
détail	1,00	U	ALMAT149.I ALESE DRAP HOUSSE-140X190CM-BOUCLETTE/PVC-225 GRS/M²-IMPERM	15,24		15,24	15,24
5			MAT MOUSSE HR 35KG/M3				
détail	1,00	U	dont éco-participation unitaire de 3,33€ MAT91.5S ENSEMBLE MATELAS/HOUSSE90X190X15 CM- MOUSSE RES35KG/M3-BLANC dont éco-participation unitaire de 3,33€	162,41		165,74	165,74

Reçu en préfecture le 17/05/2022

Affiché le

ID : 001-210102471-20220512-01247202254-DE

Montant Brut	235,32
Remise 5,00 %	11,77 EUR
Montant Port	13,50
Montant Net	237,05
TVA à 20,00%	47,41
Montant T.T.C.	284,46
Net à payer	284,46

Montants exprimés en EURO

Ce devis est valable pour une durée de 15 jours à compter de la date d'envoi par nos services

Les frais de port vous sont communiqués à titre indicatif et sont non contractuels.

Les lignes en variante ne sont pas comprises dans les totaux

Dans le cadre de notre politique RSE, nous avons le plaisir de vous informer que les montants d'écoparticipation indiqués pour chacun des articles inscrits dans cette offre ne vous sont pas facturés et seront reversés à nos frais auprès de l'organisme collecteur à l'exception des matelas, sommiers, couchettes et cadres.